

Allégations anonymes contre Yves-François Blanchet;

«LE POISON DE LA RUMEUR, UN CANCER POUR NOTRE DÉMOCRATIE»...

- STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 21 juillet 2020 – Renchérissant à la suite de la diffusion d'une déclaration commune des membres du caucus du Bloc Québécois, le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, est intervenu sur les médias sociaux pour réitérer son appui au chef de sa formation politique, M. Yves-François Blanchet, qui, comme on le sait, fait l'objet d'allégations anonymes d'inconduite sexuelle, précisant que ces façons de faire réservent des lendemains qui déchantent pour notre démocratie...

«Un ami me rappelait récemment un passage marquant de l'excellent film «Doute», dans lequel un prêtre de paroisse, soupçonné de relations inappropriées avec un jeune élève, prononce un sermon éloquent sur le caractère irréversible et incontrôlable d'une rumeur lancée de façon irresponsable. C'est, raconte-t-il, comme d'essayer de récupérer chacune des plumes qui se seraient échappées d'un oreiller éventré sur le toit d'une maison et qui auraient été disséminées aux quatre vents. Une fois distillé, fut-ce – j'irais jusqu'à dire surtout si c'est fait – de façon parcimonieuse, le poison de la rumeur ne cesse de se répandre comme une traînée de poudre et de s'insinuer dans les esprits, même les mieux disposés et bien intentionnés. Ce genre de déclarations anonymes nuit aux réelles victimes de harcèlement et d'agression sexuelle, qui doivent rassembler tout leur courage pour révéler ce qu'elles ont subi et dénoncer les vils individus qui ont eu ces comportements condamnables à leur endroit. La personne qui, de façon totalement anonyme, a fait des allégations contre Yves-François Blanchet sur les médias sociaux peut bien prétendre qu'elle ne savait pas qui il était, mais elle savait très bien ce qu'elle faisait en procédant de la sorte...», de déclarer M. Bergeron.

«Jusqu'à présent, les personnalités publiques étaient confrontées à ce que leur vie privée soit étalée sur la place publique. En cette ère de protection que confère l'anonymat à tous ceux qui rêvent de régler des comptes et de dire ce qu'ils ne pourraient jamais se permettre de dire en devant en porter personnellement la responsabilité, elles sont désormais toutes susceptibles de subir l'avanie à laquelle est maintenant confronté le chef du Bloc Québécois... Est-ce le genre de société dans laquelle nous voulons véritablement vivre? Si oui, l'avenir de notre démocratie est vraiment menacé... Dans un tel contexte, les gens de qualité ne se bousculeront pas au portillon pour embrasser une carrière publique et ainsi risquer de voir leur vie empoisonnée par des gens mal intentionnés...», de conclure Stéphane Bergeron.

Voici la déclaration rendue publique par les membres du caucus du Bloc Québécois: «Yves-François Blanchet est un homme intègre, honnête et résolu à servir les intérêts des Québécoises et des Québécois. Nous sommes convaincus que les allégations anonymes faites contre lui sont fausses et nous le soutenons sans hésitation. Le Bloc Québécois est un défenseur acharné de la société de droit et travaille, depuis sa fondation, à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes du Québec. C'est ce pour quoi nous avons été élus et c'est ce que nous continuerons à faire avec notre chef, Yves-François Blanchet».

«Les allégations anonymes sur les réseaux sociaux sont une pratique dangereuse parce qu'elles portent ombrage au témoignage de réelles victimes qui peuvent avoir perdu confiance dans notre système de justice. Plusieurs personnes dans ma famille et mon milieu professionnel ont été victimes d'inconduites. Des gens que j'aime. (...) Le grand défi est de rendre justice aux victimes d'inconduite sexuelle, sans créer des victimes de diffamation. C'est le défi que doit relever notre société», a pour sa part déclaré Yves-François Blanchet, lors d'un point de presse tenu le 19 juillet dernier.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)